

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative**RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE DE LA FIA I***Préparation du Congrès de Montreux - 1956***L'enseignant et le bien-être de la société**

Le rapport qui suit a été établi après avoir reçu des informations des 4 associations membres de la SPR soit :

Société pédagogique vaudoise
Union des instituteurs genevois
Société pédagogique neuchâteloise
Société pédagogique jurassienne

Signalons d'emblée que la position de nos collègues de ces quatre cantons est essentiellement la même concernant le problème qui nous occupe.

Préambule

Il nous paraît utile de préciser ce que signifie pour les éducateurs romands le bien-être de la société. Assurer le bien-être de la société signifie pour nous élever le niveau de vie de l'individu afin que celui-ci puisse sur les plans, intellectuel, professionnel et matériel jouir aussi pleinement que possible de sa liberté. Il serait faux de prendre des mesures qui évitent à l'individu la peine de penser ou lui permettent de rejeter sur d'autres (le corps enseignant, bien souvent) les responsabilités qu'il devrait assumer. Bien-être n'est pas synonyme de confort et dans ce domaine, les parents doivent être éduqués au même titre que les enfants.

Les moyens de l'enseignant

A ce sujet, le rapporteur neuchâtelois s'exprime de la manière suivante :

« Notre association a vu, depuis 6 ans, la presque totalité de ses efforts consacrés à la défense des intérêts professionnels et matériels de ses membres. L'incompréhension du peuple et des autorités l'a mise dans une situation telle que les problèmes pédagogiques, l'orientation générale de l'enseignement et la discussion de réformes dans notre organisation scolaire ont passé au second plan, ce qui est navrant... »

« Nous devons également relever le fait regrettable que nos autorités n'apprécient pas toujours notre intervention. Un fossé existe par suite d'une conception ridicule de l'autorité. »

Cette dernière remarque nous démontre clairement que pour adapter l'école et l'enseignement aux besoins du monde nouveau, il faut en premier lieu revaloriser la profession de l'enseignant, donner à ce dernier les

moyens de jouer un rôle efficace et utile. Les membres du corps enseignant doivent être les collaborateurs et non les simples subordonnés de l'autorité.

1. Notre monde moderne se développe avec une rapidité telle qu'il est nécessaire de formuler et de repenser constamment les buts de l'école obligatoire. Malgré la lenteur des procédures administratives, il faut éviter de considérer ce qui vient d'être créé comme définitif.

Les buts essentiels de l'école obligatoire sont à notre sens les suivants :

a) Permettre à tout individu de trouver dans la société la place qui lui convient ;

b) Conseiller, diriger, éduquer l'enfant de manière à ce que, pensant lui-même, il soit capable de sauvegarder sa propre liberté.

L'ère de la mécanisation, des robots, de la civilisation superorganisée tend à faire des individus des esclaves qui s'ignorent ou pis encore, qui croient avoir trouvé la liberté. L'influence de la radio, de la télévision, du cinéma, par ex., est si forte que les adultes n'ont plus la force de se dégager et de lutter. Eduquer le sens du discernement est essentiel à l'école.

2. Nous ne pensons pas que cela s'impose immédiatement. Après la scolarité obligatoire qui s'étend jusqu'à l'âge de 15 ans, une grande majorité des jeunes continuent à suivre l'école. En effet, toutes les professions réglementées exigent que l'apprenti reçoive des cours complémentaires. Il faut souhaiter pour l'instant que toutes les professions possèdent de telles exigences.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: L'enseignant et le bien-être de la société. — Vaud: Croix-Rouge de la Jeunesse. — Radio scolaire. — L'orchestre des élèves de Payerne à Lausanne. — Educatrices des petits. — A propos de la Caisse de pensions. — Pédagogie des débuts du calcul. — Genève: Convocation. — U.I.G.M.: Assemblée administrative annuelle du 7 mars. — U.I.G.D.: Assemblée administrative annuelle du 7 mars. — Rapport de la Trésorière. — Rapport de vérification. — U.A.E.E.: Convocation. — Groupe d'échange. — Neuchâtel: Assurance-accidents. Adhésions. — Placement. — Mise au concours. — Bibliographie. Communiqué.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. D. Réforme scolaire en Yougoslavie (fin). — J.-J. Dessoulevy: Cinquante ans de scoutisme. — Centre international scolaire de correspondance sonore. — Cours suisse de travail manuel. — Remi Renaud: Le temps des égèdes ou pour le plein air. — Poésie.

3. Une réforme de nos institutions scolaires ne s'impose pas à l'école primaire dans les premiers degrés. Par contre, la création d'une école moyenne destinée aux enfants de 12 à 15 ans nous semble indispensable. Depuis que l'enseignement est gratuit pendant la scolarité obligatoire, l'afflux d'élèves dans les établissements secondaires est très grand et ces écoles qui préparent avant tout les jeunes gens pour la maturité, ne donnent pas à ceux qui abandonnent l'école à 15 ans la formation voulue. (Situation à Genève, par exemple.)

4. Les connaissances techniques de l'instituteur doivent être constamment perfectionnées. Les problèmes que le maître d'école doit aborder avec ses élèves sont toujours plus divers et compliqués.

Mais le point essentiel, à notre sens, réside dans le choix et la formation du caractère de l'enseignant. Ce dernier a toujours plus de peine à s'imposer non seulement aux enfants, mais aux parents, à la société. Les responsables de l'école doivent donner à l'instituteur un pouvoir, une autorité, qui lui permettent de jouer dans la société un rôle important, le rôle qu'on attend de lui.

Conclusion

L'enseignant doit prendre une part toujours plus active dans l'établissement de mesures propres à assurer le bien-être de la société. Les conditions sociales, la santé publique, les divertissements doivent être au centre des préoccupations de l'éducateur. Néanmoins, toutes ces mesures doivent être pensées dans un seul but :

l'élévation morale de l'individu. Cette tâche n'est pas facile ; elle use les forces de ceux qui s'efforcent de l'accomplir. Les paroles de Pestalozzi découragé par ses insuccès nous rendent attentifs au but à poursuivre et aux difficultés qui se dressent sur le chemin de l'enseignant :

« Des milliers d'êtres passent, objets de nature, dans la corruption des jouissances sensuelles et ne veulent rien de plus.

Des dizaines de milliers portent comme un fardeau leur aune, leur marteau, leur aiguille ou leur couronne et ne veulent rien de plus.

Je sais un être qui voulut davantage ; en lui, c'était le ravissement de l'innocence et une foi dans les hommes que peu de mortels éprouvent ; son cœur était créé pour aimer ; amour était sa nature, la sincérité son plus intime penchant.

Mais il n'était pas fait pour le monde, il ne convenait à aucun de ses recoins.

Et le monde qui le trouva tel, sans demander si c'était de sa faute ou de celle d'un autre, le brisa du fer de son marteau comme les maçons brisent une pierre inutilisable pour boucher les trous avec les plus mauvais déchets...

Il n'est plus, tu ne le connais plus ; ce qui reste de lui, ce ne sont que les traces confuses de son existence foulée au pied...

Passant, épargne le fruit tombé qui retourne à la terre, et laisse sa dernière poussière vivifier encore les racines de l'arbre aux branches duquel il a souffert tout un été. »

Eric Pierrehumbert.

VAUD

Croix-Rouge de la Jeunesse

Les représentants CRJ dans les sections SPV sont convoqués pour la séance annuelle le **samedi 23 mars 1957**, Buffet de la Gare Ire, salon No 2, Lausanne.

Rol. Joost, Bignens

Radio-scolaire

La « Commission locale des émissions radio-scolaires » de Lausanne va très prochainement établir le programme des émissions destinées à nos écoliers romands, durant l'exercice 1957-1958.

Une collaboration active du corps enseignant serait souhaitable, aussi nous vous prions, chers collègues, de bien vouloir nous faire part de vos vœux et suggestions à ce sujet. Vous pouvez nous adresser une liste de sujets d'émission que vous aimeriez voir figurer dans le nouveau programme. Ce qui serait mieux encore, chaque sujet, suivi d'un plan très bref. D'avance nous vous en remercions. A adresser s.v.p., jusqu'à fin mars, à M. Bignens, membre de la Commission, Chavannes-Renens.

L'orchestre des élèves de Payerne à Lausanne

« Une collègue démontre sa méthode !
Un événement musical par des jeunes pour des jeunes et des aînés !
Une joie pure, bienfaisante ! »

Notre collègue J.-L. Pahud, maître de la classe d'orchestre de l'Ecole de Musique de Payerne, présentera ses élèves de 6 à 16 ans

Samedi 23 mars, à 17 heures
au Conservatoire de Musique, rue du Midi

Une heure de vraie musique. Une heure de démonstration aussi péremptoire qu'agréable. Pas de théorie. De la pratique. Environ 50 exécutants par classes d'âge et d'étude, du Bébé-orchestre à l'orchestre complet (cordes, bois, cuivres et piano).

Un miracle ? Presque. De l'ardeur juvénile communicative.

Patronage : Le Conservatoire de Lausanne dont dépend l'Ecole de Payerne. Son directeur : M. Roger Vollet.

Deux sommets : 1er mouvement du Concerto en la de Vivaldi (soliste de 15 ans). Marche de « Carmen ».

Les seuls noms : Haydn, Haendel, Mozart, Vivaldi, Boccherini, Bizet.

Venez nombreux. Vous serez conquis et enthousiasmés. Amenez vos enfants.

Vous recommandent ce concert : Les collègues de Payerne et environs.

Le concert sera répété à **Moudon, dimanche 31 mars, à la Douane, à 15 heures**.

P.-S. — Ce concert a été donné à Payerne le 24 février. Les collègues qui y ont assisté nous disent en être sortis ravis et emballés.

Quelle famille (professeur ou instituteur de préférence), de Lausanne ou Genève, prendrait en pension, du 5 au 23 avril, le fils du directeur général d'une maison de Hambourg désireux d'approfondir ses connaissances de la langue française. Se renseigner, par téléphone, au (022) **32 16 60, à Genève.**

Educatrices des petits

« Essai d'improvisation mélodique chez les tout petits ». Tel était le sujet choisi pour notre rencontre de février. Présenté par Madame Sérieyx, rythmicienne, nous avons vu 15 bambins s'émerveiller, « mordre » à l'hameçon — tendu par quelques suggestions très simples — et remonter victorieux avec deux belles chansons toutes neuves, bien à eux, qu'ils ont ensuite mimées.

Merci, Madame Sérieyx de la joie et l'enthousiasme distribués à chacun cet après-midi-là !

Et si la discussion ne fut pas très nourrie, excusez-nous, je vous prie. Il faut d'abord que nous lancions le « hameçon » et ensuite nous en reparlerons, si vous le voulez bien ?

Un seul regret : les nombreuses places vides !...

Grippe ? Oubli ? ?

Dommage !

Y. G.

A propos de la Caisse de pensions

Dans une récente assemblée des délégués de la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud, vos représentants s'étaient promis de soulever toutes les questions qui les préoccupaient, spécialement celle des cotisations de rappel lors d'une augmentation de traitement due au renchérissement de la vie, celle des plus de cinquante-cinq ans, etc. Nous n'étions pas persuadés d'avoir l'appui de toutes les associations, aussi bizarre que cela puisse paraître. Par bonheur, nous n'étumes pas à plaider. En effet, Monsieur Post, membre du Conseil d'administration de la caisse, nous fit un rapport consciencieux et complet sur la situation actuelle et les travaux d'une commission extra-parlementaire qui s'occupe de la révision de la loi de 1951. Cette loi, qui a des qualités indéniables, a des imperfections certaines. Or, Monsieur Post nous les a signalées et nous a certifié qu'elles étaient l'objet des travaux de la commission. Le comité de la Fédération nous a en outre assurés qu'il ferait tout pour que la solution de ces problèmes ne tarde pas. Nous étions comblés. Nous nous sommes contentés d'appuyer et de remercier, mais nous avons retenu et noté ces promesses qui nous réjouissent. Nous serons cependant encore plus heureux lorsque nous aurons obtenu réellement les améliorations désirées.

+

Puisque je parle de la caisse de pensions, permettez-moi de répondre, en quelques lignes, à une question que l'on nous pose souvent, bien que la réponse soit dans la loi : « Quelle retraite aurais-je si je me retirais maintenant ? » Celui qui nous demande cela n'est pas toujours au bout de sa carrière.

Il faut distinguer deux cas :

1^o Si l'institutrice ou l'instituteur est malade, invalide, c'est-à-dire incapable de remplir sa fonction d'une manière durable, il peut se retirer quel que soit son âge. Cette invalidité doit être constatée par un certificat médical motivé. La caisse peut demander l'avis d'un médecin désigné par elle, et même soumettre le cas à une commission d'experts (3 médecins choisis par le Conseil d'Etat, par le Conseil d'administration et par l'instituteur). La pension est alors fonction du nombre d'années d'assurance.

2^e cas : L'institutrice ou l'instituteur n'est pas malade.

a) Si l'institutrice n'a pas cinquante ans, elle est considérée comme démissionnaire (remboursement des versements avec intérêts). Si elle a plus de cinquante ans, elle peut demander sa mise à la retraite. On lui applique alors une échelle de réduction assez sévère (tableau 6).

b) Si l'instituteur n'a pas trente-cinq ans d'assurance, il est considéré comme démissionnaire (remboursement des versements avec intérêts). S'il a trente-cinq ans d'assurance, alors il peut demander sa mise à la retraite ; on lui applique aussi l'échelle de réduction prévue au tableau 6.

Voilà ! J'espère, malgré tout, que vous vous retirerez tous en excellente santé, lorsque vous aurez terminé normalement votre carrière.

R. P.

Pédagogie des débuts du calcul

J'ai été vivement intéressée par l'article de M. Ch. Pfister, paru dans l'« Educateur » du 26 janvier dernier, article traitant de la « Pédagogie des débuts du calcul », et analysant une brochure publiée par un professeur de l'Ecole normale de St-Cloud.

Je n'ai pas lu cette brochure, mais l'article que la Rédaction nous donne, tiré de là, me surprend cependant sur un point : L'auteur préconise (M. Pfister le relève aussi) l'emploi, dans la soustraction, de la méthode dite de « l'emprunt ». Chez nous, elle est certainement employée de plus en plus rarement, depuis que la méthode dite « de compensation » a fait ses preuves.

Au moment où l'on veut passer à l'étude de la soustraction écrite, l'enfant a déjà appris, et compris, le sens de la soustraction. Alors, ce sera de l'apprentissage d'une technique qu'il s'agira avant tout maintenant. Pour nos cerveaux d'adultes, « l'emprunt » répond à une logique parfaite, c'est donc facile à faire comprendre. Mais dans la pratique, la technique se complique dès que le nombre supérieur a plusieurs zéros (3005—1267), et les fautes seront plus nombreuses, puisque du 5, il faut emprunter au 0 des dizaines, de celui-ci aux centaines, puis aux miliers. L'explication de la méthode « par compensation » nous paraîtra à première vue moins claire ; mais là, il faut tabler sur une logique enfantine, qui trouvera normal de donner 1 dizaine au voisin, si l'on a donné 10 aux unités. (Ainsi 452—367, je donne 10 à 2, et une dizaine à 6). De là, il n'y a plus qu'une question de pratique qui entre en jeu, personne ne cherche d'autre explication. (On aura cependant montré aux enfants que la différence entre 2 nombres ne change pas si on les augmente ou les diminue de la même valeur, ces exercices sont démontrés dans notre manuel.)

Il y a dans ce problème une autre face à considérer. Avec « l'emprunt » on procède par soustraction (9—5), tandis qu'avec « la compensation », on cherche la différence par addition (5 aller à 9, soit 5 + ... = 9). Là encore, la comparaison parle nettement en faveur du 2^e procédé. Les enfants sont souvent rebutés par la soustraction, elle est donc plus fréquemment source d'erreurs. Ils comptent plus volontiers et plus facilement en montant. Il est même frappant de constater que leur raisonnement, à 8 ans, par exemple, ne travaille pas volontiers avec la soustraction. Voici par exemple le problème suivant : Un livre a 98 pages. Jean en a lu 49, combien lui en reste-t-il à lire ? Pour nous adultes, nous voyons instantanément 98 — 49. Mais chez les enfants, les plus nombreux diront (compteront et écriront) 49 + ... = 98.

D'ailleurs, n'est-ce pas ainsi que chacun compte dans la pratique. Si l'on donne au marchand 5 fr. pour un achat de 3 fr. 85, on comptera bel et bien la différence « en montant ».

Cette méthode par compensation présente encore un gros avantage. Elle permet d'enseigner, à 9 ans la division par un chiffre (celle par 2 ou davantage suivra plus tard naturellement), directement sans poser les restes, sans aucune difficulté, et c'est même beaucoup plus simple qu'en les posant.

Toutes ces réflexions s'inspirent d'expériences personnelles ; j'ai, au début de ma carrière, enseigné, comme je l'avais appris moi-même, la soustraction par emprunt. Puis avec l'introduction du manuel actuel

d'arithmétique, je me suis mise... pour mes élèves, à la compensation, mais en gardant pour moi l'ancien système ; je l'ai cependant vite abandonné en constatant la simplicité apportée par le nouveau.

La valeur d'une méthode, d'un système, se reconnaît dans les résultats obtenus. Or, dans le cas qui nous occupe, sûreté de la technique, rapidité du calcul, utilité pratique, semblent parler en faveur de « la compensation ». Je dis « semblent parler », car ce qui serait intéressant, serait de connaître l'avis de maîtres primaires ou secondaires qui ont reçu des élèves préparés par l'une ou l'autre méthode, puisque les deux sont encore employées actuellement.

Mad. Gaillard

GENÈVE

Les membres de la Section des Dames et de la Section des Messieurs sont convoqués en

Séance plénière

le mercredi 20 mars 1957, à 17 heures précises à la brasserie « Le Crocodile », 100, rue du Rhône 1er étage

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance plénière.
2. Plan d'études - Projets de l'UIG.
3. Propositions individuelles.

U.I.G. - MESSIEURS

Assemblée administrative annuelle du 7 mars 1957

Comme d'habitude, c'est dans le cadre sympathique de la Chesa qu'eut lieu notre assemblée annuelle, présidée par René Sangsue.

Plusieurs collègues invités nous honorèrent de leur présence et prirent la parole pendant le dépouillement des différents scrutins : A. Neuenschwander, président de la SPR, B. Jotterand, président de la SPV, M. Petignat, délégué de la SPJ, R. Hügli, président de la SPN, M. Baillet, délégué de la section de l'Ain du SNI, M. Bertrand, délégué de la Haute-Savoie du même syndicat, Mlle Marta, présidente de l'UIG-Dames, Mme Meyer-de-Stadelhofen, présidente de l'UAEE. Gustave Willemin, rédacteur du Bulletin, mérite une mention spéciale : tenu fort judicieusement en réserve pour entretenir les participants en cas de dépouillement prolongé, il sut habilement les tenir sous le charme d'une description nouvelle et psychologique des divers présidents de l'Union, et conclut non moins habilement lorsque le bureau de vote commença à s'agiter.

Et voici les résultats de ces élections :

Président : Eric Pierrehumbert, élu par 86 voix sur 90. **Vice-présidents :** René Sangsue et Etienne Fiorina. **Autres membres du comité :** Edouard Gaudin, Georges Kunz, Armand Christe, Philippe Genequand, Pierre Haubrechts, Charles Schaefer, Dino Massarenti, Jean Eigenmann.

Souhaitons d'emblée la bienvenue aux deux nouveaux membres : Georges Kunz et Dino Massarenti.

Mais nous serions ingrats de ne pas regarder un instant vers le passé et de ne pas dire notre regret et notre reconnaissance aux deux membres démissionnaires : Philippe Aubert et Jacques Hainaut, deux amis sympathiques dont la collaboration fut précieuse au comité. Mais il est un autre collègue dont je dois dire aujourd'hui les mérites : c'est notre président et ami Eric Pierrehumbert. Souvent déjà j'aurais pu le faire, si souvent même que cela aurait pu paraître de la publicité ou de la flatterie... Je préfère lui dire à présent en mon nom personnel et au nom de la quasi-unanimité de ses collègues, notre sincère et très vive gratitude.

Son attitude franche, ses idées claires, son travail inlassable font de Pierrehumbert un président digne de tous éloges. Nous pouvons lui faire entière confiance pour le prochain exercice. Si le dernier a vu la réunion fraternelle de nos trois sections, vivrons-nous en 1957 l'unification complète du corps enseignant primaire et enfantin genevois ?... L'UIG fait le premier pas ? Le Syndicat de l'Enseignement fera-t-il le sien ? Nous le souhaitons vivement et sincèrement.

En fin de séance, les membres présents décidèrent à l'unanimité de porter la cotisation de 22 à 25 francs. L'UIG aura ainsi les moyens financiers nécessaires à son action corporative et pédagogique.

~

C'est au Coq d'Or que se déroula la partie gastronomique, au cours de laquelle furent fêtés nos collègues Edouard Burkardt et William Hauenstein. A tous deux, nous souhaitons une longue et heureuse retraite.

40 collègues prirent part à cette rencontre, toujours extrêmement cordiale et sympathique. Je la recommande chaleureusement à chacun, et souhaite qu'à l'avenir elle devienne de plus en plus la suite normale et bienvenue de notre assemblée annuelle.

J. E.

U.I.G. — DAMES

Assemblée administrative annuelle du 7 mars 1957

La séance est ouverte par Mlle Marta, présidente, qui souhaite la bienvenue aux délégués : M. Willemin (S.P.R.), M. Sangsue (U.I.G. Messieurs), Mme Eigenmann (UAEE), M. Petignat (S.P.S.), M. B. Jotterand (SPV), M. Bayet (Ain), M. Bernasconi (Milan). M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire est excusé.

Le procès-verbal de l'assemblée statutaire de mars 1956 est lu et approuvé.

Mme J. Marta donne lecture de son rapport qui retrace fidèlement l'activité de notre association ; elle remercie toutes celles qui ont participé à cette activité particulièrement Mme Hodel, qui quitte le comité aujourd'hui.

Il y a eu un décès parmi nos membres, celui de Mme Rattaz, l'assemblée observe une minute de silence pour honorer sa mémoire.

Mme Deslarzes remercie Mlle Marta et met aux voix son rapport qui est adopté à l'unanimité. Mlle Schwindt, trésorière, présente les comptes : Cette année nous sommes en déficit. Pour y remédier Mlle Schwindt propose d'élever la cotisation à 25 francs. Elle lança un appel en faveur du fonds d'entraide qui soutient tant d'œuvres nécessaires.

Après le rapport des vérificatrices des comptes ceux-ci sont approuvés et c'est avec un grand plaisir que nous entendons Mme Mertens en faire le commentaire en vers.

Mlle Marta veut bien accepter sa réélection. C'est par acclamations qu'elle est confirmée dans sa charge de présidente.

Mme Mermoud-Chuit est élue membre du comité pour remplacer Mme Hodel.

Mmes Mertens et Meyer conservent leur fonction de vérificatrices des comptes.

La cotisation annuelle est fixée à 25 francs.

Après avoir remercié les membres du comité Mlle Marta donne la parole à nos invités. M. Willemin nous recommande le congrès de la S.P.R. qui se tiendra à Genève ; que toutes collaborent à sa préparation. L'« Educateur » n'est pas encore parfait ; que tous les collègues qui ont des remarques et des suggestions à formuler veuillent bien le faire par écrit.

Après avoir entendu les messages de MM. Petignat, Bernasconi, Bayet, Jotterand, nous avons eu la joie d'applaudir le Groupe choral du corps enseignant sous la direction de M. Delor.

MTh. B.

Rapport de la Trésorière

Pour les absentes à l'assemblée générale (bien qu'elles aient toujours tort !) voici le rapport de la trésorière.

Laissez-moi commencer mon rapport en vous remerciant. Toutes, sauf deux, vous vous êtes acquittées à temps de votre cotisation, et cela a grandement facilité ma tâche.

Exammons maintenant ensemble les résultats de l'exercice écoulé que, disons-le tout de suite, j'aurais aimé plus positif...

Recettes :

	Fr.
Cotisations	4 540.—
Amendes	113.—
Solde de l'ancien groupe des jeunes .	105.—
Vente de fiches	27.75
Intérêts caisse d'épargne	69.31
Divers	51.—
Fonds d'entraide	728.70
Total	5 634.76

Dépenses :	Fr.
Abonnements à l'« Educateur » et cotisations S.P.R.	2 942.—
Cotisations à l'alliance des sociétés féminines suisses	210.—
Frais de comité	680.—
Délégations	62.—
Frais d'imprimerie et circulaires	504.45
Taxes de comptes chèques, téléph.	62.80
Assurance responsabilité civile	86.80
Divers (concert, 50e anniv., etc.)	687.15
Diverses cotisations et abonnements	51.50
Retraits caisse épargne (dépenses extraordinaire)	360.—
Versements du fonds d'entraide	945.—
Total	6 591.70

Déficit de l'exercice : Fr. 956.94. Déduisons le solde déficitaire du fonds d'entraide. Déficit réel de la caisse de l'Union : Fr. 740.64.

Que conclure, chères collègues, devant ce résultat, sinon que votre comité s'était, l'an dernier, montré quelque peu audacieux en maintenant la cotisation à 22 francs. Les frais d'imprimerie et de circulaires ont été lourds, cette année, en partie à cause du 50e anniversaire des unions, qui fit aussi monter le poste « frais divers » ; l'aide juridique apportée à certaines collègues fit aussi pencher la balance du côté « déficit ».

Tout cela ne nous autorise pas à nous bercer d'illusions pour l'an nouveau : nous aurons à soutenir financièrement les nouveaux groupes de travail et à préparer le congrès de 1958 qui se tiendra à Genève ; le prix du papier augmente et la diminution du nombre de nos membres nuira au côté « recettes ».

Chères collègues, voulez-vous que votre comité puisse aller de l'avant le cœur léger, défendant vos intérêts et répondant à vos soucis pédagogiques ? Alors, redonnez à l'Union des finances saines.

Acceptez-vous, chères collègues, que je vous propose un petit problème ?

Sur chaque cotisation de 22 fr., la trésorière paie les sommes suivantes : Abonnements à l'« Educateur » : 13.50. Cotisation à l'ass. des sociétés féminines suisses : 1 fr. Pour l'assurance responsabilité civile et le droit à l'aide juridique : 1 fr. 50 environ. Diverses cotisations : 50 ct. Quelle somme reste-t-il dans la caisse de l'Union ?

$$\begin{aligned} \text{Fr. } 13.50 + \text{Fr. } 1.— &= \text{Fr. } 14.50 \\ + \text{Fr. } 1.50 &= \text{Fr. } 16.— \\ + 50 \text{ ct.} &= \text{Fr. } 16.50 \end{aligned}$$

$$\text{Fr. } 22.— - \text{Fr. } 16.50 = \text{Fr. } 5.50...$$

Réponse : il ne reste dans la caisse de l'Union que Fr. 5.50 pour les frais de comité, d'imprimerie et de correspondance, de conférences et de délégations, et pour l'imprévisible qui ne se fait jamais attendre !

Vu la réponse à ce petit problème, votre trésorière propose : d'élever la cotisation à 25 fr. Ce qui nous permettra, j'espère, un meilleur équilibre de nos finances, et qui sait, peut-être un gentil bénéfice qui viendrait compenser le décevant résultat du dernier exercice.

Dites-vous, chères collègues, que votre revalorisation, pour laquelle votre comité a tant lutté, vous permet ce petit effort, et que votre cotisation restera encore, et de loin, bien inférieure à celle que paient vos collègues des autres cantons !

Pour rendre le sourire à votre trésorière, votez oui pour la nouvelle cotisation !

L. Schwindt

Rapport des vérificatrices des comptes :

RAPPORT 1957

Donc... nous sommes en déficit !
De notre docte trésorière,
Vous avez ouï le verdict :
Nos finances sont peu prospères.

Qu'avons-nous fait, nous que voilà,
De nos richesses ?
Qu'avons-nous fait, nous que voilà,
A notre caisse ?

Avons-nous, comme des cigales,
Trop chanté pendant tout l'été ?
Pour qu'à la saison hivernale
Nous ayons peine à subsister !

Avons-nous trop ouvert nos becs,
Comme certain corbeau peu sage ?
Lâchant ainsi notre fromage
Et ne gardant que le pain sec !

Avons-nous d'un geste charmant,
Jeté l'argent par les fenêtres ?
Pour le voir soudain disparaître
Comme un nuage au firmament !

Avons-nous... Trêve de questions !
Sans nous mettre martel en tête,
Laissons, pour un temps, nos recettes
Faire un peu de déperdition.

Il n'y a pas de quoi pleurer.
Si nos intérêts sont en baisse,
Eh, cela prouve en vérité
Que nous avons un compte en caisse !

Knock l'a dit : Tous les bien portants
Sont des malades qui s'ignorent...
De même, un crédit mal portant
Est peut-être un futur trésor.

Toepffer, quand la bourse commune
Perdait son embonpoint charmant
La remontait, sans peine aucune,
Par un régime intelligent.

Il faisait alterner la diète
Et la suralimentation.
Si bien qu'après ces précautions,
La bourse commune replète
Avait repris ses proportions.

Ainsi donc ferons-nous, Mesdames.
Il faut établir un programme
Qui ramènera sans retard
Du beurre dans nos épinards.

Tout d'abord, dit la trésorière,
Augmentons les cotisations !
C'est bien. Mais... quel remède austère !
J'en voudrais un plus folichon...

Pour grossir le compte de caisse,
Si nous faisions une kermesse ?
Pour attirer les bonnes gens,
Moi, je ferais le boniment.

N'avons-nous pas nos violons d'Ingres ?
C'est le moment de les sortir !
Ils nous permettront d'arrondir
A souhait la bourse malingre.

Puis, sur les notes de l'accord,
Nous pourrions faire des chansons...
Chansons de toutes les façons
Qui se vendraient au poids de l'or !

Si nous renoncions cette année
A nos costumes de printemps ?
Et la somme économisée
Grossirait le compte courant !

Ce n'est pas de la vantardise :
Devant rien ne reculerons !
Et s'il faut donner nos chemises,
Par ma foi, nous les donnerons !

N'en conservant pas même un coin
Pour en faire un petit mouchoir
Nous n'aurons donc aucun moyen
De nous livrer au désespoir.

Ne pouvant plus sécher nos yeux,
Nous serons quittes pour sourire.
Nul n'aura vu, j'ose le dire,
Un corps enseignant si joyeux !

D'ailleurs, il convient d'espérer !
Souvenez-vous que l'an dernier
En examinant les finances,
J'avais constaté la présence
D'un petit centime obstiné.

Eh bien, Mesdames, cette année,
Dans notre caisse désertée,
J'ai soudain, réconfort ultime,
Retrouvé le petit centime.

Magnifique consolation !
Car... c'est le début d'un million !
Espoir d'un avenir prospère
Pour notre aimable trésorière.

N. M.

Attention ! A la suite du rapport de la trésorière et de celui des vérificatrices, la cotisation pour 1957 a été fixée à 25 francs.

Nouvelles du Fonds d'entraide :

Méditez ces chiffres, et que toutes, cette année, par l'intermédiaire de leur correspondante de bâtiment, ou individuellement, se joignent à notre fonds d'entraide.

Cotisation recommandée : Fr. 1.— par mois scolaire.

Compte de chèques : I. 3114. (Préciser : Fonds d'entraide.)

Recettes :	Fr.
Ecole de la Roseraie	243.—
Ecole des Eaux-Vives	152.—
Ecole du Mail	72.—
Ecole de Ferdinand Hodler	45.—
Ecole des Crochettes	41.50
Ecole des Pervenches	38.—
Ecole Hugo de Senger	25.—
Ecole du 31 Décembre	20.—
Ecole rue de Neuchâtel	20.—
Cotisations individuelles	72.20
 Total exercice 1956	728.70
Solde exercice 1955	512.10
 Total	1 240.80

Dépenses :	Fr.	U.A.E.E.
Parrainages du tuteur général	360.—	
Parrainages Pro Infirmis	120.—	
Ouvroir Union	100.—	
Village Pestalozzi	100.—	
Ass. aux. pour L'Avenir	50.—	
Office privé des apprentissages	20.—	
Séjours pour apprentis	10.—	
Pro Familia	10.—	
Home des enfants sourds	20.—	
Patronage des enfants arriérés	10.—	
Cartel hygiène sociale et morale	10.—	
Foyer d'accueil de la Madeleine	15.—	
Ecolier romand	100.—	
Abonnement au Journal de la Femme pour le Sana de St. Jean d'Aulph	20.—	
Total des dépenses	945.—	
Solde à fin d'exercice	295.80	
Retard versem. aux parrainages	360.—	

Convocation

Chères collègues, vous savez que 4 membres de notre Comité ont démissionné. L'Amicale a décidé de fêter ces collègues au cours d'une séance commune à la Taverne de la Madeleine le mercredi 3 avril, à 17 h. Retenez dès aujourd'hui cette date et venez nombreuses !

C. G.

Groupe d'échange de l'U.A.E.E.

Notre prochaine séance aura lieu le vendredi 22 mars à 17 h. à l'Ecole du Bd Carl-Vogt. Nous procéderons à un grand échange de poésies, chansons et travaux de Pâques. Venez nombreuses et apportez tout le matériel que vous possédez.

G. H. et S. V.

NEUCHATEL

Assurance-accidents

Il y a un an, par la voie de ce journal, nous vous avons fait part de la réduction très sensible des primes grâce à notre contrat collectif avec «La Neuchâtelaise». Nous devons préciser, à la suite d'une demande qui nous est parvenue, que la même réduction s'étend aussi aux membres auxiliaires et honoraires de notre société. Cet avis concerne particulièrement les Comités de section qui doivent en user comme argument de propagande auprès des membres du Corps enseignant non encore affiliés à l'une de nos associations.

W. G.

Adhésions

Mmes Nelly Lepszej-Sandoz et Caroline Nussbaum, institutrices à Neuchâtel viennent d'être admises dans la section du chef-lieu SPN-VPOD. Nous les saluons très cordialement.

W. G.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire : Le Moyen Age, par M. Pacaut (collection J. Monnier). Fernand Nathan, éditeur, 1955.

Histoire : L'Orient, la Grèce, Rome, par J. Monnier (collections J. Monnier). 4e édit. — F. Nathan, éditeur, 1955.

J'ai dit naguère (novembre 1955) tout le bien que je pensais du manuel sur le Moyen Age, ouvrage destiné à l'enseignement secondaire (classe de 5e), mais qui peut apporter aux maîtres primaires un précieux secours pour la préparation et l'illustration de leurs leçons.

Les mêmes qualités se retrouvent dans le manuel sur l'Antiquité, destiné à la 6e classe : les chapitres sont brefs, précédés d'un sommaire qui en synthétise le contenu, chaque phrase de celui-ci correspondant à un paragraphe du développement. A la fin du chapitre, un texte d'une réelle valeur permet aux élèves de prendre contact avec les sources historiques, et surtout, la richesse de l'illustration est particulièrement evocatrice : cartes schématisées, plans, croquis, photographies de tous genres donnent une idée aussi précise qu'artistique de la vie, des monuments et des personnages de l'antiquité.

Placement

On cherche pour jeune Français de 14 ans, qui aurait besoin d'être très entouré, un ménage d'instituteur sans enfant, en Suisse romande. Prix de pension à convenir. Adresser les offres par l'intermédiaire de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

Mise au concours

Landeron-Combes. — 2 postes d'institutrices.

Bevaix. — 1 poste d'instituteur.

Buttes. — 1 poste d'instituteur.

Fenin-Vilars-Saules et Engillon. — 1 poste d'instituteur.

Le Cerneux-Péquignot. — Poste d'instituteur. — Poste d'institutrice.

Brot-Plamboz. — Poste d'institutrice de la classe de Plamboz.

La Chaux-de-Fonds. — Un poste d'institutrice.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1957-1958. — Délai d'inscription : 23 mars 1957.

COMMUNIQUÉ

Bonne méthode pour fumer les cultures de petits fruits

Les petits fruits tels que groseilles, cassis, raisins de mars, framboises, fraises, etc., ne doivent jamais recevoir une fumure unilatérale, parce que cette dernière serait préjudiciable à la qualité des fruits. C'est pourquoi l'Engrais complet Lonza, qui présente une composition parfaitement bien équilibrée, convient particulièrement bien à ces cultures. Au printemps, au moment du départ de la végétation, on sème 1 à 2 poignées d'Engrais complet Lonza par m² et on répète cette fumure immédiatement après la récolte pour que les plantes puissent accumuler des réserves pour l'année suivante. Pour les fraises, il est en outre recommandé de recouvrir le sol au premier printemps avec un bon compost ou de la tourbe compostée.

L.

La meilleure reproduction en 6 couleurs à la fois par l'héctographe suisse

CITO MASTER 115

LE PLUS VENDU DANS LES ÉCOLES ROMANDES

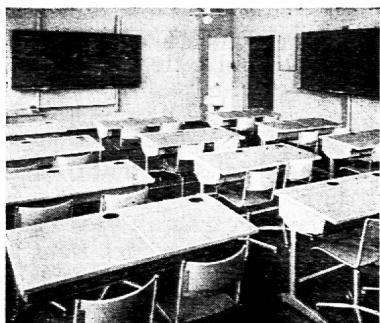
Repr. P. Emery Pully
tél. (021) 28 74 02

Fabr. CITO S. A. Bâle
tél. (061) 34 82 40

Mobilier scolaire



Ne connaissez-vous pas encore les nouveaux meubles scolaires BIGLA ?



Si non, c'est le moment pour vous familiariser avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques... beaux... etc... etc...

Conclusion : vous achèterez la prochaine fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S.A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre pressé de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21×27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. Aucune obligation d'achat.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72. Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

NEUCHATEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses - Tél. 5 15 74.



Ils sont tous de la partie !

Rien d'étonnant là car chacun adore le modelage. Même les élèves peu doués, les rêveurs, développent souvent des qualités surprises. Dans tous les degrés d'enseignement, la pratique du relief offre une variation bienvenue à la leçon de dessin.

Les objets façonnés dans la glaise Bodmer peuvent être peints, cuits et émaillés. A. Schneider, instituteur à St-Gall, nous présente l'édition revue et augmentée de son guide pratique « Le Modelage » (fr. 1.80). Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous envoyer cet ouvrage à l'examen? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc! », à disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

La glaise Bodmer est très malléable, ne s'effrite pas et fait la joie du modeleur. Nous la fabriquons d'après les procédés les plus modernes dans nos nouveaux ateliers. Pour la conservation de l'argile, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.—. La glaise y reste fraîche — nous le garantissons — pendant 4-5 mois. Demandez un échantillon d'argile et notre prospectus.

E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZURICH 45 TÉL. (051) 33 06 55

Partie pédagogique

RÉFORME SCOLAIRE EN YOUGOSLAVIE (fin)

Je voudrais compléter par quelques informations les deux articles précédents dans lesquels j'ai esquissé la situation politique générale qui a conduit à la création de l'école unique de huit ans. Elles montreront tout à la fois les conditions extraordinairement difficiles de cette réforme et l'esprit dans lequel elle cherche à prendre pied et à s'étendre.

En Yougoslavie, comme dans la plupart des pays, le problème scolaire pose aux autorités responsables des questions présentement sans réponse. D'abord, le manque de locaux. Nous souffrons de ce mal, dans nos villes, du fait de la poussée démographique et de l'exode rural qui s'accentue. Au moins disposons-nous de bâtiments scolaires intacts sinon suffisants. En Yougoslavie, la seconde guerre mondiale a provoqué des destructions effroyables. En Croatie, par exemple, plus du 50 % des bâtiments scolaires ont été détruits au cours d'opérations militaires terrestres ou aériennes si bien qu'aujourd'hui encore, dans les villes, les locaux scolaires sont utilisés par roulement : la même salle de classe recevant à des heures différentes deux, voire trois contingents successifs d'élèves et de maîtres dont les horaires de travail sont décalés en conséquence. A intervalles réguliers : une semaine ou un mois, le tour de rotation change : ceux qui venaient de bonne heure le matin viendront vers 10-11 h. et ceux qui occupaient les locaux au milieu de la journée, reprendront les leçons en fin d'après-midi.

On imagine, dans de telles conditions, l'étendue des limitations imposées aux instituteurs qui ne peuvent plus organiser leur enseignement en fonction d'un local qu'ils seraient seuls à occuper et à aménager à leur convenance ; aux élèves obligés chaque fois de venir et de repartir avec tout leur matériel, aux familles enfin qui sont sans doute les principales victimes du système : que l'on pense simplement à la préparation et à l'organisation des repas !

Certes, on construit ! mais à une cadence trop lente due aux difficultés d'ordre économique. J'ai vu des bâtiments scolaires ultra-modernes dotés d'un équipement que nos écoles plus récentes pourraient envier. Sans aucun doute, manifestations spectaculaires d'ambitions légitimes... Je n'ai pu cependant taire mon étonnement alors qu'il y a tant à faire partout. Ne vaudrait-il pas mieux — et la question devrait être débattue chez nous ! — construire plus simplement, en matériaux plus légers, prévoir des constructions qui dureront 50 ans au maximum ? Ne serait-ce pas, de la part de l'édilité une mesure sage que de renoncer aux palais scolaires ? Que constatons-nous de nos jours ? Nombre de nos anciennes écoles urbaines ne sont-elles pas un obstacle à des techniques d'enseignement mieux adaptées aux exigences de la pédagogie contemporaine : travail par groupes, activités dirigées, travail manuel, etc. ?

Trop de ces imposantes bâties sont un défi au bon sens parce que le développement de nos cités fait que maîtres et élèves travaillent dans le bruit au point qu'il n'est plus possible de s'entendre dès qu'une fenêtre est ouverte.

Manque de maîtres aussi ! Des milliers d'entre eux sont morts victimes des hostilités et là-bas, pas plus qu'ici, la fonction enseignante n'est prisée des jeunes intellectuels.

Matériel d'enseignement souvent insuffisant. Une bonne partie du budget va à la défense nationale et les

besoins d'argent sont considérables dans tous les secteurs de la vie publique.

Et combien d'autres obstacles !

Pourtant, la volonté d'avancer et d'aboutir est indéniable : je devrais dire farouche ! C'est la raison pour laquelle nos collègues yougoslaves n'ont pas accepté les réserves que je formulais concernant les conditions de l'expérimentation pédagogique : chacun considère qu'il est de son devoir de participer personnellement au renouveau de l'esprit et des méthodes de l'enseignement. Il est vrai que les conseils de maîtres et de parents et les échanges de vues fréquents sur tous les problèmes intéressent l'école et le travail des élèves évitent les erreurs les plus lourdes.

J'avais demandé à voir une école rurale.

C'est à 25 km de Belgrade, sur la rive gauche du Danube, aux confins de cette morne plaine de Pannonie qui s'étire vers la Hongrie sur 300 km que mes collègues et moi rendîmes visite à une colonie agricole construite récemment sur des terrains asséchés, drainés, mis à l'abri des crues du fleuve. Un Conseil d'administration dirige l'activité des 10 sections dont se compose cette exploitation, chacune d'elles étant spécialisée dans une seule production : blé, riz, maïs, élevage des porcs, élevage du gros bétail, etc.

Chaque section a son Conseil qui répartit le travail entre les familles intéressées. Toute la population est logée simplement mais décentement pour un prix très modique (2 pièces, par exemple, pour $\frac{1}{20}$ du salaire mensuel). Les instituteurs sont logés, éclairés et chauffés gratuitement. Tout « coopérateur » travaillant aux cultures reçoit un salaire mensuel de 10 000 dinars, les instituteurs 17 000 (au change extérieur : moins de 150 francs par mois. Rapporté au coût de la vie, ce salaire de 17 000 dinars permet l'achat d'un pardessus d'hiver ou de 4 paires de chaussures !).

A côté des activités collectives subsiste un secteur privé. Par exemple, le directeur de l'école a reçu un prêt pour acquérir des ruches et il élève des abeilles pour son compte.

L'école est du type nouveau, à 8 classes. Dans les deux années supérieures, tous les élèves apprennent le français. L'enseignement scientifique, celui de biologie végétale en particulier est fort bien organisé. Nos tableaux scolaires sont remplacés par des montages : reliefs, coupes, etc., infiniment plus parlants. Celui concernant le cycle de développement et les modes de vie de la courtillière était extraordinaire de réalisme.

L'école est aussi un centre de culture populaire. Y viennent obligatoirement le soir, après la journée de travail, les hommes et les femmes âgés de 45 ans au plus qui n'ont pas eu, en leur temps, huit années de scolarité. L'effort est considérable de lutter contre l'analphabétisme et surtout de donner à tous les citoyens, à toutes les citoyennes les connaissances et l'esprit de jugement nécessaires pour qu'ils puissent tenir honorablement leur place dans les multiples conseils dont ils sont appelés à faire partie.

L'école dispose d'une cantine qui sert aussi de salle de lecture où les enfants ont libre accès.

Une crèche vient d'être construite, une école d'agriculture va suivre : un effort intense pour instruire le paysan en vue d'augmenter les rendements et d'assurer le redressement économique du pays.

En somme, un système obligatoire de coopérative agricole ; dans le cas particulier, il s'agit d'une colonie

expérimentale : montrer les résultats que permettent d'obtenir la collectivisation et la rationalisation.

Rappelons en passant que les exploitations établies ne représentent que le 50 % des entreprises agricoles du pays. Le secteur privé, tant dans l'agriculture dans le commerce et l'industrie se maintient. Il tend même à se développer, je crois, mais ne peut concerner que les petites entreprises (5 employés ou ouvriers au maximum).

Le même jour, à 60 km de là, au sud de Belgrade, j'ai vu une école de village à deux classes tenues par un couple d'instituteurs : aucune différence avec ce que nous connaissons : petite maison en pleins champs, en bordure de la grande route, une quarantaine d'enfants venant des fermes épargnées à la ronde, en général construites sur la hauteur. Comme on s'interroge de l'une à l'autre en cas de besoin et qu'il faut crier pour se faire entendre, une expression est née dans la langue ; elle s'adresse à ceux qui ont le verbe trop haut : « Est-ce que tu te crois encore au village ? »

Les deux classes ouvrent sur un corridor agrémenté de gravures et de plantes vertes ; salles de classe simples avec haut-parleur car la commune a offert un poste de radio à l'instituteur.

Les enfants ont chanté et le « moniteur suisse » a regretté, une fois encore, de ne pas parler le serbo-croate.

Comme chez nous aussi, l'instituteur et sa femme ont voulu honorer leurs visiteurs au nombre desquels se trouvaient le directeur des écoles du cercle de Belgrade et l'inspecteur. En Serbie, ce n'est pas 3 décis de La Côte ou d'Aigle que l'on vous offre, mais de l'eau-de-vie de prunes, la célèbre « chlivovica » qui est à la Serbie ce que le Fendant est au Valais, le Saint-Saph. aux Vaudois, le scotch aux Anglais ; il y a 58 millions de pruniers en Yougoslavie contre 15 millions de pommiers et de poiriers. Et l'on boit cette eau-de-vie à la cadence des verres de vin blanc... Intérieur simple, très propre. Au cellier, une imposante huche remplie aux 3/4 de farine blanche : c'est une partie du salaire de l'instituteur fournie par les parents des élèves.

Dans la chambre à coucher, deux lits jumeaux recouverts d'un tapis brodé : une pure merveille du travail artisanal du village natal macédonien de l'institutrice.

Une curiosité pédagogique : l'institutrice dirige la 1re et la 3e années, son mari la 2e et la 4e !

Dans l'école encore : une salle commune qui sert tout à la fois de cantine pour les élèves, de salle de cinéma et de théâtre pour la population.

J'ai ressenti mes émotions les plus fortes à la cité des pionniers de Zagreb.

La cité des pionniers de Croatie est un véritable village d'enfants analogue au village Pestalozzi — construit à 15 km de la ville, dans une région où semble avoir soufflé l'esprit de J. J. Rousseau... sur le penchant de quelque agréable colline...

Un site analogue à celui des villages de La Côte bâti aux flancs des collines. En lieu et place du lac, la plaine de la Save qui s'étend au loin.

Dans un vaste parc coupé de boqueteaux ont été construits, au lendemain de la libération, une trentaine de pavillons, par les soins des jeunes communistes, avec l'aide d'artisans qui ont travaillé gratuitement, les pouvoirs publics ayant fourni le terrain et les fonds nécessaires.

Cette cité des pionniers est tout à la fois une école permanente d'altitude, une école expérimentale, un centre de perfectionnement professionnel pour les maîtres. On y reçoit à tour de rôle et pour un semestre

240 garçons et filles de 10 à 15 ans en provenance de toutes les écoles de Croatie sans distinction de religion ou de classe sociale. Ils sont proposés par les maîtres, la condition exigée étant de s'être distingué par sa personnalité et son sens pratique.

Répartis en classes, ces élèves reçoivent le même enseignement que celui de l'école qu'ils ont provisoirement quittée afin de pouvoir, au retour, reprendre leur place sans aucune difficulté.

Par contre, la méthode et l'atmosphère sont nouvelles. Ces enfants sont rassemblés pour apprendre à vivre ensemble dans une organisation communautaire qui développe en eux à la fois le sens de la responsabilité et de l'esprit de service. Il s'agit toujours de rendre chacun conscient des devoirs des citoyens dans la société communiste.

Le corps enseignant est formé d'instituteurs et d'institutrices mariés ou célibataires qui vivent au village dans les pavillons qui leur sont réservés ; d'autres arrivent le matin et repartent le soir.

Les moniteurs qui leur sont adjoints ont un statut identique au leur. Les pavillons où logent les enfants sont aménagés fort agréablement : 20 enfants par maison, répartis en deux dortoirs.

En tant que centre de perfectionnement, la cité accueille périodiquement des contingents d'une vingtaine d'instituteurs qui sont relevés de leurs classes pour une durée de 5 semaines. Ils viennent s'initier aux méthodes nouvelles ; en particulier : la pratique du travail par groupes et toutes les techniques que les C.E.M.E.A. ont popularisées en France et en Suisse. Leur activité se déroule en trois temps :

Des exposés de nature théorique. Le jour de mon passage j'ai entendu parler de Winnetka, de Dalton... et de l'enseignement individualisé.

Des travaux pratiques : essais personnels des techniques d'activité manuelle proposées, confection de matériel d'enseignement (géographie, histoire, sciences, etc.).

Des stages dans les classes où sont appliquées les méthodes nouvelles.

Dans une de celles-ci, comme quelques jours plus tard au Gymnase de Rijeka (Fiume), j'ai vu l'application du travail par groupes. A Zagreb, étude sur la cellule végétale ; à Rijeka, recherche du poids spécifique et de la densité. La classe est partagée en groupes de 5-6 élèves (on voit immédiatement la nécessité d'un mobilier permettant ces groupements). Chaque groupe reçoit du maître une fiche indiquant le but du travail à accomplir, le matériel nécessaire que les élèves se répartissent, l'ordre des tâches à effectuer, des questions auxquelles il faut répondre. A Zagreb, chaque groupe disposait d'un microscope simple donnant un grossissement suffisant pour que les élèves puissent à tour de rôle voir la constitution de la membrane végétale à observer (prélevée sur un oignon) et puissent dessiner celle-ci dans leur cahier. Le maître passe de groupe en groupe, examine, corrige, suggère, conseille, etc. Chaque groupe s'occupe de la même question avec un matériel d'expérimentation différent. En fin de leçon, dans un entretien collectif, le maître rassemble les constatations faites, donne un tableau récapitulatif, ou un texte, etc.

J'ai été frappé de l'attention, du sérieux et du travail des élèves et j'ai senti, s'il en était besoin, s'affermir en moi cette conviction qu'un tel enseignement, lequel procède nécessairement par échantillonnage, car il demande du temps, est infiniment plus profitable pour la formation de l'esprit et l'acquisition de connais-

sances solides que le système imposé à nos classes et à nos maîtres par des programmes dont on ne dénoncera jamais assez la nocivité. En séance solennelle, le recteur de l'Université de Paris ne les a-t-il pas qualifiés de « démentiels » !

Un autre souvenir :

A Belgrade, à l'école dédiée aux frères Ribar (deux héros nationaux) une salle de 5 m. sur 3 dans laquelle un instituteur, avec des moyens de fortune, a réalisé pour l'enseignement vivant de la géographie un montage digne des meilleurs dioramas de nos musées. Placés devant ce relief qui reconstitue exactement la réalité, les élèves peuvent voir : à une extrémité, en coupe, une mine de charbon avec les installations annexes ; au centre les principaux types de revêtement du sol : prairies, rochers, forêts ; tout en avant, contre la paroi de verre, les différents terrains en coupe. Un très ingénieux système permet de faire tomber la pluie et de voir l'effet des eaux de ruissellement en terrain en pente dénudé ou boisé ; sur le sol suivant qu'il est perméable ou non, etc.

Plus loin, un barrage de montagne avec les conduites forcées et l'usine de plaine et enfin — le clou ! — un volcan à l'éruption duquel nous avons assisté...

Dans la plupart des écoles, du reste, un local spécial est aménagé en un musée. Ce n'est plus seulement le coin vivant de la classe cher à la pédagogie belge, mais la représentation aussi évocatrice que possible de la vie naturelle, plantes, animaux, etc.

Il s'agit là, bien sûr, de réalisations et d'efforts d'avant-garde. Leur valeur est capitale car la démonstration doit être faite de la valeur des techniques nouvelles et du bien-fondé de la réforme. Aussi ne peut-on qu'être rempli d'admiration devant l'enthousiasme et le travail de ces instituteurs et de ces institutrices dont les conditions d'existence sont si difficiles, la pauvreté et le dénuement étant le lot de chacun d'eux.

CONCLUSION

Au cours des discussions et des entretiens, comme dans les conversations privées, j'ai été frappé de l'insistance avec laquelle mes interlocuteurs ont tenu à bien marquer les fins de la réforme scolaire : la formation intégrale de la personnalité, celle de citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités dans un pays qui se veut libre et égalitaire.

Je tiens à préciser aussi que je n'ai jamais été gêné en quoi que ce soit. Ma liberté de parole et de critique a été entière comme l'a été celle de mes interlocuteurs.

Je garde de mon séjour en Yougoslavie le souvenir reconnaissant des égards et attentions dont j'ai été comblé, des témoignages de sympathie qui m'ont été prodigues, comme du désir continuellement manifesté de faciliter mon séjour et de le rendre agréable.

Il y a six mois, je ne connaissais pas ce pays qui à tant d'égards ressemble au nôtre. J'y compte aujourd'hui quelques excellents amis.

Je souhaite que les événements de la vie nationale et internationale accordent à la Yougoslavie les années de paix et de travail dont elle a besoin pour se relever afin que la réforme scolaire s'organise, s'étende, dans l'esprit et dans la perspective des hommes d'élite qui l'ont conçue et décidée.

Dans quelque dix ans, alors, c'est en Yougoslavie que les éducateurs occidentaux iront en voir les résultats, comme ils sont allés, après la première guerre mondiale, constater ceux de la réforme scolaire viennoise. Une nouvelle fois, dans l'histoire des institutions scolaires, la preuve serait fournie que le progrès pédagogique, la rénovation de l'enseignement et des structures scolaires, le renouveau civique et social qui en est la résultante se réalisent dans les pays pauvres au sein desquels la souffrance a fait jaillir des abîmes le sens du respect de l'enfant et de l'humain.

R. D.

Cinquante ans de scoutisme

Un éclaireur de la première heure, l'écrivain Pierre Girard, disait il y a quelques années : « ... beaucoup de travail, des expositions, des jamborees, voilà ce que fut le scoutisme... mais ce fut aussi un mélange de commandements militaires, de chants d'oiseaux, de goûts tendus vers le goulot des fontaines, de braises rougeoyantes, de chansons au soleil, et de nuits dans les bois. Combien d'entre nous n'auraient jamais passé la nuit dans un bois, si un vieux général anglais n'avait eu un coup de génie ? ».

Ce coup de génie, c'est en juillet 1907 qu'il faut aller le rechercher.

Dans l'île de Brownsea (Angleterre) vingt-quatre campeurs viennent se ranger sous les emblèmes du Courlis, du Corbeau, du Loup et du Taureau, autour de Baden-Powell et de quelques compagnons de la première heure, son frère Donald, et le major MacLaren. Ce furent les premiers scouts du monde. Peu après, Baden-Powell publie le récit de ce camp : un foisonnement de trucs, d'idées, de recettes, et même de réflexions morales. Le succès est prodigieux. Le public est séduit par ce que B.-P. devait appeler plus tard « une simple suggestion sur une manière de contribuer à l'éducation des adolescents ». Enfants, jeunes gens, éducateurs dévorent avec intérêt le livre. Partout des

patrouilles, des groupes se créent... et très vite le scoutisme part à la conquête du monde.

1912 : voici le scoutisme chez nous !

C'est en réalité en octobre 1911 que l'ancien chef suisse Louis Blondel fonde son « Jeunesse-Club ». Il cherche à appliquer les idées si nouvelles de Baden-Powell connues par son livre « Scouting for Boys ». Petit noyau de garçons qui s'accroît rapidement. Chacun part enthousiaste pour les journées de plein-air. Les petits citadins découvrent un monde inconnu, l'imprévu des camps. Rien n'arrête leur ardeur souvent belliqueuse. Armés du bâton classique, ils arpencent le pays. Rien ne les rebute, ni les quolibets des passants qui ne comprennent pas cette troupe défilant au son des clairons, ni les ennuis provenant d'un manque d'expérience.

Les Unions cadettes, de leur côté, devinant tout le parti que l'on peut tirer du scoutisme, décident, au début de l'automne de 1912, de l'introduire dans leur organisation. Très vite les représentants du Jeunesse-Club et des Unions Cadettes s'entendent et forment un Comité cherchant à grouper les associations suisses désireuses de s'intéresser à ces idées nouvelles. Le mouvement prend alors un essor considérable... c'est la période héroïque : on sort tous les quinze jours, dra-

peau suisse, tambours et clairons en tête. On porte des saumurs, une cravate bien serrée autour du cou, le chapeau avec jugulaire sous le menton, et le traditionnel « manche à balai ». C'est bien un peu militaire, mais au moins on est fier d'être scout !

Malgré les moqueries du public, le mouvement s'impose très vite. Les éclaireurs font parler d'eux. Dans la Tribune de Genève du 16 mars 1914 nous lisons : « On voit depuis quelques temps des groupes de garçons âgés de 12 à 16 ans, coiffés d'un chapeau à larges bords retenu par une jugulaire, genoux nus, culotte flottante, armés d'un bâton... »

La mobilisation de 1914 les trouve **toujours prêts**. Partout où ils le peuvent, ils rendent service : services d'estafettes, police des marchés, bureaux de poste, de douane, service des cuisines économiques, des asiles et des hôpitaux, accueil des réfugiés, etc.

De 1912 à 1920 les effectifs décuplent ! Et depuis ils ont encore triplé ! Dans le monde entier le scoutisme se répand et réunit dans un même idéal les jeunes de très nombreux pays. Preuve en soit les nombreux camps nationaux chez nous, et les plus nombreux « Jamboree » (camps internationaux).

En 1920 c'est le premier jamboree, à Londres. La délégation suisse est en majeure partie formée de Genevois. Ils y vivent là-bas une riche expérience : ils se rendent compte de leur force, ils vibrent d'une seule âme, jeune, virile, enthousiaste. Ils reviennent fiers de la résolution prise au dernier soir du Jam par les scouts de tous les pays groupés autour de B.-P. « De toutes nos forces nous voulons propager l'idéal scout dans notre pays. »

L'expérience se renouvelle en 1924 à Copenhague où jamais des garçons de pays si nombreux ne se sont trouvés réunis : en tout 6000 garçons de 34 nations différentes. Toutes les races fraternisent et voisinent, symbole des temps nouveaux.

Puis c'est en 1929, à Liverpool, un camp inouï qui se termine par un défilé monstrueux des 50 000 participants. Et quatre ans plus tard, Gödöllö en Hongrie. Avec

quelle émotion nous nous souvenons aujourd'hui de l'accueil des éclaireurs hongrois, les « czerkesz » comme on dit là-bas. Tout se passe en musique : on s'entend entre nations essentiellement en chantant, car il n'est pas toujours nécessaire de bavarder pour cela.

Nouvelle rencontre en 1937 à Vogelenzang où personne ne songeait que cette belle série de jams allait être interrompue par une nouvelle et horrible guerre.

Comme en 1918, dès le 2 septembre 1939, les éclaireurs repartent à l'aide : récolte des pommes de terre, travaux dans les administrations, à la Croix-Rouge, etc. Et la guerre dure... et la guerre continue... et les éclaireurs continuent eux aussi leurs services. On ne peut guère organiser de grandes manifestations. Chacun de son côté accomplit sa tâche, souvent sans le faire voir, et c'est mieux ainsi.

Mais ils n'attendent pas longtemps, tous ces scouts, pour reprendre dès l'été 1945, leurs contacts internationaux : Lady Baden-Powell montre l'exemple et accomplit son tour du monde, passe aussi en Suisse : contact vivifiant.

Au millésime de 1947 resteront attachés toujours les noms de **Moisson** et de **Jamboree de la Paix**. Au lendemain de la guerre, les scouts ont essayé avec leurs frères venus de tous les coins du monde, malgré leurs défauts et leurs imperfections, mais en apportant toute leur bonne volonté, de se connaître, de se comprendre, de s'aimer les uns les autres.

Et la série des jams continue naturellement, et l'amitié internationale des scouts s'affermi. Ce sont les rencontres de Bad Ischl en Autriche en 1951, et le dernier en date, celui du Canada.

Aujourd'hui, le scoutisme a 50 ans. Et les scouts d'aujourd'hui pensent avec reconnaissance à Baden-Powell qui les a si bien compris en leur donnant le scoutisme. Ils savent aussi que c'est grâce aux scouts du début du siècle qu'ils peuvent vivre leur chic vie d'éclaireurs, et ils veulent comme eux faire tout leur possible pour servir Dieu et la Patrie, aider autrui, et obéir à leur loi.

J.-J. Dessoulavy.

CENTRE INTERNATIONAL SCOLAIRE DE CORRESPONDANCE SONORE

Sous les auspices de l'Institut coopératif de l'Ecole moderne (Techniques Freinet), à Cannes, d'une part, et de la Fédération internationale des Amateurs de l'Enregistrement sonore, d'autre part, avec l'appui du département de l'Instruction publique de la République et canton de Neuchâtel (Suisse), un « Centre international scolaire de correspondance sonore » vient de se fonder.

Son siège est à Neuchâtel, en Suisse.

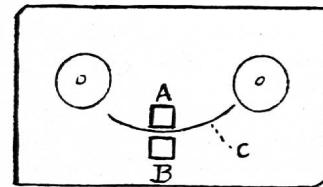
Ce centre a pour but de mettre en relation les écoles de tous les pays du monde qui désireraient échanger une correspondance parlée, enregistrée sur bande plastique par le moyen du magnétophone.

L'objet de ces échanges est avant tout de permettre à la jeunesse de tous les pays d'entrer en relation directe et de faire plus ample connaissance en dépit des frontières linguistiques ou politiques, de se mieux comprendre, et de créer pour l'avenir un climat d'entente cordiale propre à maintenir une paix durable entre les peuples de demain.

En outre, et ce sera un moyen de parvenir à cette compréhension réciproque, ces échanges parlés donneront aux élèves l'occasion de parfaire leurs connaissances dans les langues étrangères modernes, par une méthode plus vivante et plus attrayante que celle des livres ou des cours.

Toute demande d'échange doit être adressée à M. Jean BOREL, professeur, avenue de la Gare 4, à Neuchâtel, en Suisse, et comporter les renseignements indispensables suivants : nom et adresse du requérant (ou de son collège), âge et sexe des élèves, pays avec lequel (ou langue dans laquelle) on désire correspondre, type et marque de fabrique du magnétophone utilisé, sens et vitesse de défilement, piste simple ou double, etc.

Marquer de hachures sur le dessin ci-contre la position de l'enregistrement sur le ruban magnétique.



Croquis explicatif complémentaire de l'appareil, indiquant en particulier la position de la tête de lecture par rapport à la bande magnétique. Marquer d'une croix rouge en A ou en B la place de la tête d'enregistrement, et d'une flèche sur la bande C le

sens du défilement à la lecture. Marquer d'une flèche également à la périphérie des bobines leur sens de rotation.

En réponse à toute demande qui lui sera adressée, le Centre international s'efforcera de trouver un correspondant aussi conforme que possible aux désirs exprimés.

Prière de joindre à toute demande deux coupons-réponse internationaux échangeables dans tout pays de l'Union postale universelle contre un timbre-poste pour l'étranger.

Dès que le contact aura été ainsi établi entre deux écoles de pays différents, les échanges de bandes pourront se faire directement, dans l'une ou l'autre langue des intéressés, au gré des correspondants, les bandes étant conservées ou réutilisées (après effacement) à volonté.

Si le type des appareils d'enregistrement n'est pas le

même et que la lecture d'un texte enregistré sur l'un ne soit pas possible sur l'autre, M. P. GUERIN, Ecole en Plein Air Chanteloup, Sainte-Savine (Aube, France) se chargera de transcrire la bande, à l'aide d'un appareil multistandard, de façon qu'elle soit audible sur l'appareil du destinataire.

Le Centre international serait heureux également de recevoir à l'adresse ci-dessus (celle de M. GUERIN) les enregistrements réalisés à des fins scolaires ou pouvant être utilisés en classe pour l'instruction des élèves : montages historiques, reportages, interviews, chants, descriptions géographiques, folklore, etc. ; ainsi que les enregistrements réalisés par des enfants ou avec leur collaboration : chorales, chansons, poèmes, montages artistiques, contes, textes libres, etc.

Il sera alors indispensable de préciser si certaines œuvres sont soumises aux droits d'auteur et, dans ce cas, d'indiquer les références.

Cours suisse de travail manuel

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise un cours d'été 1957 à Olten et un cours d'automne à Schwytz, dont voici les programmes :

Cours à Olten :

1. Pädagogische Besinnungswoche. Leiter : Herr Dr. W. Schohaus, Kreuzlingen. 5. August bis 10. August. Kursgeld Fr. 40.—.
2. Muttersprache Primarschule. Leiter : Herr C.A. Ewald, Liestal. 22. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
3. Muttersprache Sekundarschule. Leiter : Herr Dr. W. Stuber, Biel. 22. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
4. Zeichnen Unterstufe. Leiter : Herr A. Schneider, St. Gallen. 29. Juli bis 3. August. Kursgeld Fr. 35.—.
5. Zeichnen Mittelstufe. Leiter : Herr H. Eggenberg, Bümpliz. 22. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
6. Zeichnen Oberstufe. Leiter : Herr W. Kuhn, Aarau. 15. Juli bis 20. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
7. Wandtafelkizzieren. Leiter : Herr H. Hunziker, Schaffhausen. 15. Juli bis 20. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
8. Sandkasten und Wandplastik. Leiter : Herr P. Stuber, Biel. 22. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
9. Pflanzenbestimmen mit Exkursionen. Leiter : Herr Dr. M. Loosli, Belp. 29. Juli bis 3. August. Kursgeld Fr. 35.—.
10. Schulgesang und Schulmusik. Leiter : Herr E. Viller, Schaffhausen. 29. Juli bis 3. August. Kursgeld Fr. 35.—.
11. Lichtbild - Film - Tongeräte. Leiter : Herr Prof. Bösch, St. Gallen. 22. Juli bis 29. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
12. Urgeschichte. Leiter : Herr Dr. R. Bosch, Seengen. 15. Juli bis 20. Juli. Kursgeld Fr. 40.—.
13. Peddigrohrflechten. Leiter : Herr L. Dunand, Genf. 15. Juli bis 20. Juli. Kursgeld Fr. 40.—.
14. Technisches Zeichnen. Leiter : Herr H. Fuchs, Romanshorn. 22. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 35.—.
15. Unterrichtsgestaltung 1.-2. Klasse. Leiter : Herr P. Gehrig, Rorschach. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 45.—.

16. Unterrichtsgestaltung 1.-3. Klasse. Leiter : Herr J. Menzi, Zürich. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 45.—.
17. Unterrichtsgestaltung 3.-4. Klasse. Leiter : Herr W. Eisenhut, Neuewelt. 29. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 45.—.
18. Unterrichtsgestaltung 5.-6. Klasse. Leiter : Herr P. Scholl, Solothurn. 29. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 45.—.
19. Handarbeiten Unterstufe. Leiter : Herr Peter Spreng, Luzern. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 50.—.
20. Modellieren. Leiter : Herr A. Tobler, Herisau. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 50.—.
21. Schnitzen. Leiter : Herr W. Dreier, Oberburg BE. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 50.—.
22. Papparbeiten für Anfänger. Leiter : Herr O. Mollet, Bümpliz. 15. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 85.—.
23. Holzarbeiten für Anfänger. Leiter : Herr W. Schär, Amriswil. 15. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 95.—.
24. Metallarbeiten für Anfänger. Leiter : Herr A. Wenger, Biel. 15. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 100.—.
25. Metallarbeiten für Fortgeschrittene. Leiter : Herr E. Vogt, Langenthal. 15. Juli bis 27. Juli. Kursgeld Fr. 60.—.

Cours à Genève :

26. Französisch für Sekundarlehrer. Leiter : Herr Dr. K. Jung, Luzern. 29. Juli bis 10. August. Kursgeld Fr. 55.—.

Liste des cours d'été, à Olten :

27. Ecole active, degré inférieur. Chef de cours : Mlle Y. Pernet, Lausanne. 15 juillet au 27 juillet. Finance : Fr. 45.—.
28. Ecole active, degré moyen. Chef de cours : M. M. Clavel, Clarens. 29 juillet au 10 août. Finance : Fr. 45.—.
29. Ecole active, degré supérieur. Chef de cours : M. P. Perret, Neuchâtel. 15 juillet au 27 juillet. Finance : Fr. 45.—.

30. Travail du papier et du carton. Chef de cours : M. R. Martin, Lausanne. 15 juillet au 10 août. Finance : Fr. 85.—.
31. Travail du bois. Chef de cours : M. E. Ansermoz, Lausanne. 15 juillet au 10 août. Finance : Fr. 95.—.

Cours à Schwyz :

32. Unterrichtsgestaltung 1.-3. Klasse. Leiter : Herr M. Hänsenberger, Rorschach. 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 45.—.
33. Unterrichtsgestaltung 4.-6. Klasse. Leiter : M. E. Nef, Thal SG. 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 45.—.
34. Unterrichtsgestaltung Gesamtschulen. Leiter : Herr E. Dürrenberger, Lupsingen. 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 45.—.
35. Heimatkunde. Leiter : Herr J. Wahrenberger, Rorschach. 7. Oktober bis 12. Oktober. Kursgeld Fr. 35.—.
36. Wandtafelskizzieren. Leiter : Herr H. Hunziker, Schaffhausen. 7. Oktober bis 12. Oktober. Kursgeld Fr. 35.—.
37. Geschichtsdokumente und ihre Auswertung. Leiter : Herren Dr. Keller, Schwyz, und A. Knöpfli,

- Adorf. 14. Oktober bis 29. Oktober. Kursgeld Fr. 35.—.
38. Pappkurs für Anfänger. Leiter : Herr O. Christ, Biel. In Olten, 29. Juli bis 10. August, und in Schwyz, 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 85.—.
39. Holzkurs für Anfänger. Leiter : Herr K. Betschart, Zug. In Olten, 29. Juli bis 10. August, und in Schwyz, 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 95.—.
40. Einfache Holzarbeiten. Leiter : Herr J. Bischof, Andwil. 7. Oktober bis 19. Oktober. Kursgeld Fr. 45.—.

S'inscrire jusqu'au 17 avril auprès du Département de l'Instruction publique de canton de domicile.

Le Comité.

P.S. — Les cours numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19, 20, 21, 25, 36, 40 se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions seront faites en français par les chefs de cours ou par des participants. Les cours portant les numéros 13, 27, 28, 29, 30, 31 sont dirigés par des chefs de cours de langue française.

**LE TEMPS DES AGENDAS
OU POUR LE PLEIN AIR**

... Un peu passé déjà. Toutefois, il n'est pas trop tard pour parler de quelques « outils » d'un prix modique, susceptibles de rendre service aux maîtres du degré supérieur. Connaissez-vous

L'Agenda du forestier ?

Il contient les tables d'estimation des résineux et des feuillus sur pied ; une échelle des hauteurs, proportionnelle au diamètre mesuré à 1 m. 30 ; une table de cubage des grumes ; une table abrégée pour les billons.

Vous avez de la peine à utiliser ces tables ? Adressez-vous au prochain garde de triage, en lui empruntant sa pince de forestier, nécessaire pour mesurer les diamètres. Il vous conseillera volontiers.

En outre cet agenda, format de poche, donne de précieux renseignements en technologie : Poids spécifique ; pouvoir calorifique ; emplois usuels des bois du pays ; débitage.

Cinq planches, dessinées avec soin, permettent de reconnaître les principales essences en observant les bourgeons des rameaux.

A signaler encore un lexique fort utile et divers autres renseignements qui seront consultés avec profit par les maîtres de la campagne.

L'Agenda de l'agriculteur

comporte, lui, de nombreux croquis sur les stades de développement du bourgeon au fruit : croquis concernant le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier. Voilà de quoi guider des observations intéressantes, une fois le printemps venu.

Cet agenda parle en termes clairs de l'alimentation du bétail « vache, veau, cochon, couvée ». Il donne la valeur de rendement à l'hectare des domaines agricoles dans les différentes régions du canton. Il renseigne sur la formation professionnelle agricole.

A noter

... Si vous ne voulez pas les acheter, ces agendas, demandez que l'on vous remette un exemplaire vieux de 2 ou 3 ans. Une table éditée en 54 permettra quand même de cuber une plante abattue en 57.

Remi Renaud.

LE TEMPS EST COURT

*Le temps est court sur terre,
L'hiver presse le pas,
Il neige de colère :
Avril est bientôt là !*

*Janvier de givre ouvrage
Les rameaux nus au ciel,
Février les dégagé
De la brume et du gel.
Mars viendra, giboulée,
Changeant en ses humeurs,
Saison vite envolée,
Bourgeons, premières fleurs...*

*Et l'avril triomphant
Dans les bois, les prairies,
Te fera, doux printemps,
Des couronnes fleuries...*

Gabriel Mützenberg.

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.

Gibbon.



Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle



Printemps en Italie !

Notre traditionnel voyage accompagné;
cette année visite des

VILLES D'ART

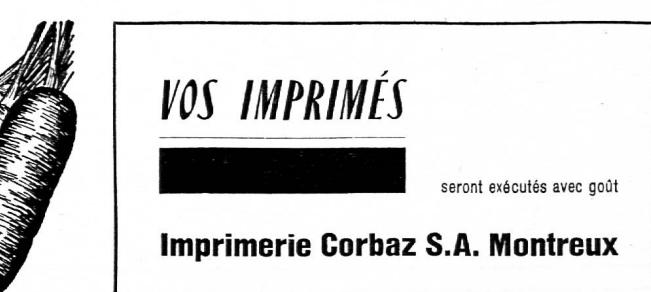
D'ITALIE DU NORD

Milan, Vérone, Padoue, Venise, Ferrare, Bologne, Ravenne, Parme, Plaisance, Pavie

10-19 avril - 10 jours - Fr. 435.-

Programmes et inscriptions
jusqu'au **31 mars 1957** à l'agence de voyages

LAVANCHY & Cie S. A.
LAUSANNE 16, place St-François
VEVEY 18, rue du Simplon



Collège Pierre Viret
LAUSANNE
Ch. des Cèdres 3 Tél. 24 15 79
prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS
Ecole normale

•

1937 23 élèves
1957 279 élèves

Dir. Paul Cardinaux
Louis Vuillermoz

PAPETERIE de ST. LAURENT

Charles Krieg

RUE ST. LAURENT 21

LAUSANNE



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•

Capital et Réserves Fr. 275 millions



HOTEL DE 1^{er} ORDRE
RESTAURANT - BAR
TERRASSE
GRAND VERGER AVEC
DEBARCADÈRE
Tél. (021) 7 51 51
J. Mutrix

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Etes-vous assuré
contre la maladie ?

Demandez sans tarder
tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 2 LAUSANNE
Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose, etc.



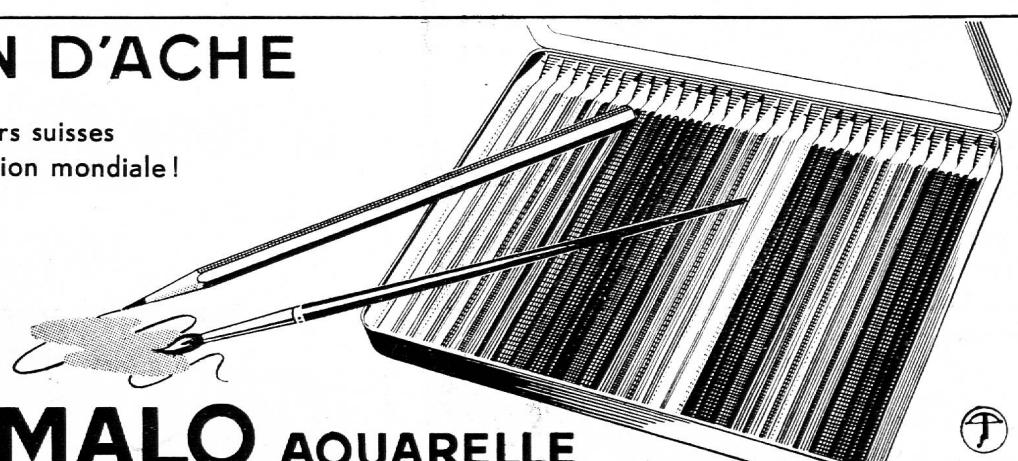
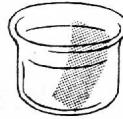
Moitié-moitié
et vacherin
Croutés-maison

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

CARAN D'ACHE

les couleurs suisses
de réputation mondiale !



PRISMALO AQUARELLE

